

# Chelles Chaleur info

numéro 7  
Juin 2012

le journal du réseau de chaleur de Chelles

## Retour sur les interruptions du réseau de Chelles

### « Tout a été mis en œuvre pour que les réparations soient engagées le plus rapidement possible »

#### Pouvez-vous nous expliquer les incidents en début d'année ?

**Chelles Chaleur** : lors des premiers mois de l'année 2012, deux incidents sur la fourniture énergétique aux usagers du réseau de chaleur de Chelles ont été à déplorer. L'ensemble des moyens techniques et humains a été déployé en continu afin de localiser la fuite, d'assurer la sécurité des équipements, de communiquer auprès des usagers et des services de la ville.

**Le Syndicat Mixte de la Géothermie de Chelles** : en tant que coordinateur, nous avons tout mis en œuvre, en lien avec Chelles Chaleur, notre délégataire, pour que les réparations soient engagées le plus rapidement possible afin de rétablir le bon fonctionnement du réseau. Nous nous félicitons, à cet effet, de leur réactivité, face aux incidents. Nous avons porté une attention particulière sur une bonne diffusion de l'information auprès des abonnés du réseau. Ce qui a été fait par Chelles Chaleur qui a maintenu l'accès aux informations en temps réel.

#### Quel est donc le bilan que vous en tirez et les actions à venir ?

**Le Syndicat Mixte de la Géothermie de Chelles** : nous avons très vite demandé un audit pour analyser les causes de la rupture du réseau, leurs conséquences et les mesures à prendre pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent.

**Chelles Chaleur** : le bilan technique, suite à l'audit, est le suivant : les canalisations historiques en fonte sont en bon état, seuls les points de jonction du réseau sont parfois fragilisés. Suite à ces événements, un plan de sécurisation du réseau a été mis en œuvre. Le remplacement de ces canalisations est à l'étude dans le cadre du Schéma Directeur (cf article au verso) ainsi que le déploiement de chaudières de secours placées à des endroits stratégiques pour limiter le nombre de logements impactés en cas d'incident.

**Le Syndicat Mixte de la Géothermie de Chelles** : toutes les possibilités seront échafaudées, conjointement avec Chelles Chaleur, pour limiter le nombre de logements non chauffés en cas d'incident et développer la géothermie. Le Syndicat a, en effet, la volonté forte de garantir la meilleure énergie renouvelable et son coût pour les usagers.



Travaux de nuit sur le réseau de chaleur

## Développement du réseau

### Avancement des travaux d'extension du réseau

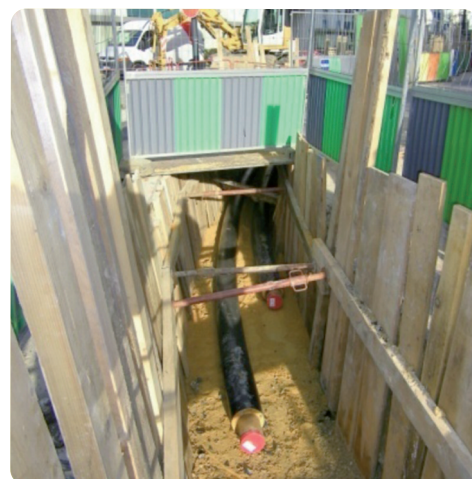
Au 1<sup>er</sup> mai 2012, le nombre d'équivalent logements (\*) raccordés est de 4 868.

Depuis l'adoption du Schéma Directeur fin 2010, 8 bâtiments ont été raccordés avec l'aide financière de la Région Ile-de-France. Les plus récents raccordements sont :

- La maternelle du parc Emile Fouchard.
- Le gymnase Henri Branco.
- Le centre communal d'action sociale.
- La résidence « La Chocolaterie » située rue Gustave Nast.
- La résidence îlot B4 située allée Chilpéric.
- La résidence Reine Bathilde située rue René Sallé.

(\*) Un équivalent logement représente 65 m<sup>2</sup>

### La résidence Reine Bathilde raccordée



### Amélioration de la sécurité du réseau

Le raccordement au réseau de chaleur de la résidence Reine Bathilde au mois de mai 2012 marque une étape importante dans le développement du réseau. En effet, cette résidence de 354 logements permet à la fois d'augmenter de manière significative le nombre d'équivalent logement au réseau (+8 %), et d'améliorer la sécurité du réseau à l'aide des chaudières existantes au gaz naturel de cette résidence. Ces chaudières, idéalement situées au centre du réseau de chaleur, permettront de secourir le réseau pour une partie des usagers en cas de besoin (fuite, travaux sur le réseau de chaleur, arrêt ponctuel de la production d'énergie...).

# ChellesChaleurinfo

## Avancement des travaux sur la ressource géothermale

Suite à l'adoption du Schéma Directeur à la fin de l'année 2010, des travaux de diagnostic des équipements du puits géothermique ont été réalisés au premier trimestre de l'année 2011. Les conclusions de ces investigations ont montré l'intérêt technique et économique de réaliser un nouveau doublet géothermique en lieu et place de l'ouvrage construit en 1987 lors de la réalisation du réseau de chaleur.



*Un trepan à dents pour le forage des puits.*

Après plusieurs mois d'étude, et suite au dépôt en préfecture du dossier de demande d'autorisation de recherche de gîte géothermique le 4 janvier 2012, une enquête publique a eu lieu du 3 avril au 3 mai 2012 sur le territoire des communes de Chelles, Brou-sur-Chantereine, Vaires-sur-Marne, Champs-sur-Marne et Gournay-sur-Marne. La préfecture s'appuiera sur les conclusions de cette enquête publique pour instruire le dossier.

Sous réserve de l'obtention du permis, les équipements de forage arriveront à l'automne 2012 et la mise en service du nouveau puits géothermique est prévue pour le début du mois de janvier 2013, date à laquelle le réseau sera alimenté à plus de 50 % par l'énergie renouvelable géothermique. La réalisation de ces travaux n'aura aucune incidence sur la fourniture énergétique du réseau de chaleur.

## Visite des installations géothermiques

Mieux faire connaître les installations de production énergétique valorisant les ressources locales de la ville de Chelles, tel est l'objectif des visites organisées sur l'installation. En 2011, Le Syndicat Mixte de la Géothermie de Chelles et Chelles Chaleur ont accueilli à plusieurs reprises des groupes (Amis du Palais de la Découverte de Paris, étudiants, chellois), dans le cadre des animations avec l'Office de Tourisme de Marne et Chantereine.



Une prochaine visite en collaboration avec l'Office du Tourisme de Marne et Chantereine pour les usagers actuels et futurs du réseau est organisée les 22 et 23 juin 2012. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour découvrir les installations de la centrale de Chelles.

Inscription conseillée auprès de l'Office de Tourisme de Marne et Chantereine

Contact : [officedetourisme@marne-chantereine.fr](mailto:officedetourisme@marne-chantereine.fr) - 01 64 21 27 99

ou auprès de Chelles Chaleur : contact Samira Chemlel : [samira.chemlel@coriance-a2a.fr](mailto:samira.chemlel@coriance-a2a.fr) - 01 49 14 79 99



**Coriance**  
Groupe a2a

Immeuble Horizon 1  
10 Allée Bienvenue 93885 NOISY-LE-GRAND CEDEX  
Tél.: 01 49 14 79 79 • Fax: 01 43 04 51 42  
[www.coriance-a2a.fr](http://www.coriance-a2a.fr)  
SAS au capital de 5 407 500 euros - RCS Coriance 412 561 706